

Willeger

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE LA FALAISE



Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes la Jolie
Canton de Guerville

Envoyé en préfecture le 11/02/2014
Reçu en préfecture le 11/02/2014
Affiché le 

DÉLIBÉRATION
N° 529/2014

Le 4 février 2014, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 18h45, en séance publique, à la mairie sous la présidence de Maryse DI BERNARDO, maire.

Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 11
Pouvoirs : 1

Étaient présents:

Mesdames et Messieurs ANDRÉ François-Xavier, COUTREAU Jean-Marie, DHOOGHE Véronique, DI BERNARDO Maryse, DUCLOS Patricia, GOMES DA COSTA Alberto, GOULAY Joël, JACQUEMET Delphine, LESOURD Monique, RIAUX Joël et SONGEUR Sylvie formant la majorité des membres.

Étaient absents:

Mesdames et Messieurs DAÏ PRA Alain (excusé), DÉCALOGNE Charles (excusé - Pouvoir à Monsieur COUTREAU), LAMAMY Arnaud (excusé), GOULAY Joël (excusé) et JOLLY Laurent.

Madame JACQUEMET Delphine a été élue secrétaire de séance.

TAXE D'AMÉNAGEMENT
Taux et exonérations facultatives

Madame le Maire rappelle que la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010 a institué la Taxe d'Aménagement en remplacement de la Taxe Locale d'Équipement au 1^{er} mars 2012.

Lors de sa séance du 29 août 2011, le conseil avait décidé de ne pas délibérer, la taxe étant par conséquent instituée à 1% par défaut.

Considérant la suppression des participations d'urbanisme au 1^{er} janvier 2015 dont certaines ne seront pas remplacées et la baisse prévue de 1,7 % par rapport à 2013 de la valeur de référence au mètre carré, il est proposé de délibérer pour ajuster le taux de la Taxe d'Aménagement afin de maintenir notre capacité de financement des réseaux d'assainissement.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants,

Après avoir entendu Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'instituer le taux de 3% sur l'ensemble du territoire communal.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations le 7 février 2014.

Maryse DI BERNARDO
Maire de La Falaise



Sujet : Re: Réforme fiscalité au 01.03.12 - Délibérations des taux avant le 30.11.11
De : QUINIOU Maryvonne - DDT 78/SUBT/CDSF <maryvonne.quiniou@yvelines.gouv.fr>
Date : Fri, 07 Oct 2011 17:27:15 +0200
Pour : "mairie.lafalaise" <mairie.lafalaise@wanadoo.fr>
Copie à : JACQUIER Jean - DDT 78/SUBT/CDSF <jean.jacquier@yvelines.gouv.fr>, MARCQ Renée - DDT 78/SUBT/CDSF <renee.marcq@yvelines.gouv.fr>

Bonjour et merci pour ces informations, dont nous prenons note
Cordialement

Le 07/10/2011 17:18, > mairie.lafalaise (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Je vous informe que la commune de La Falaise ne délibérera pas, le taux de plein droit à 1% convenant.

Vous en souhaitant bonne réception pour la mise à jour de votre tableau,
Cordialement,

Karine BARGAT-PAIS
Secrétaire de mairie de La Falaise (78)
Tél: 01 30 95 64 45
Fax: 01 30 90 16 82

Bureaux ouverts le:

Lundi: 16h00-18h30

Mardi: 16h00-18h30

Vendredi : 16h00-18h30

www.lafalaise.monclocher.com

Notre adresse e-mail est réservée aux différents services et administrations; elle ne doit être, en aucun cas, communiquée à des tiers.

----- Original Message -----

From: QUINIOU Maryvonne - DDT 78/SUBT/CDSF

To: Mairies Yvelines - DDT 78/Listes de diffusion partenaires ; Mairies instruction ADS (Services instructeurs des mairies) - DDT 78/Listes de diffusion partenaires

Sent: Friday, October 07, 2011 5:08 PM

Subject: Re: Réforme fiscalité au 01.03.12 - Délibérations des taux avant le 30.11.11

Beaucoup d'entre vous n'ouvrent pas la PJ (c'est en "open office")

Dans un souci de facilité, ci-joint, un nouvel envoi global, en .pdf

Cordialement et encore merci à tous

----- Original Message -----

From: QUINIOU Maryvonne - DDT 78/SUBT/CDSF

To: Mairies Yvelines - DDT 78/Listes de diffusion partenaires ; Mairies instruction ADS (Services instructeurs des mairies) - DDT 78/Listes de diffusion partenaires ; HUGOT Elisabeth - DDT 78/STAM/AU ; Liste agents CDSF (Agents ayant une adresse gouvernementale) - DDT 78/SUBT/CDSF

Cc: BOUSSEKEY Veronique - DDT 78/STAVSG/AFU ; BOUTRON Sylvie - DDT 78/STAM/AU ; DEFIVES Geraldine - DDT 78/STASQR/AU ; JACQUIER Jean - DDT 78/SUT/CADS ; MARCQ Renée - DDT 78/SUT/CADS

Sent: Friday, October 07, 2011 3:01 PM

Subject: Re: Réforme fiscalité au 01.03.12 - Délibérations des taux avant le 30.11.11